

Nouveau-Brunswick. En 1978, la N. B. Coal Ltd., société provinciale de la Couronne, a produit au total 315 000 t de charbon épuré, soit une augmentation de 14% par rapport à 1977 (277 000 t). La majeure partie de ce charbon a servi à produire de l'électricité, mais une certaine quantité était destinée à d'autres marchés et au Québec.

Nouvelle-Écosse. La production de charbon marchand en Nouvelle-Écosse a augmenté pour se fixer à 2.7 millions de tonnes en 1978, au lieu de 2.2 millions en 1977. Elle provenait en majeure partie de trois mines de la Société de développement du Cap-Breton: la mine Lingan, la mine Colliery N° 26 et la mine Prince. Environ 45% de la production de la Nouvelle-Écosse en 1976 était composée de charbon thermique. La Nouvelle-Écosse a vendu du charbon sur les marchés provinciaux, européens, latino-américains et à des aciéries ontariennes situées à Hamilton. La construction d'un nouveau groupe thermique de 150 MW était prévue pour 1980. Ce groupe consommera environ 700 000 t de charbon de la Nouvelle-Écosse quand il fonctionnera à plein rendement.

13.7.2 Activité gouvernementale

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont été actifs dans plusieurs domaines en 1977 et 1978, en vue de la croissance prévue de l'industrie canadienne du charbon dans les années 80 et 90. En juin 1977, la Colombie-Britannique est devenue la seconde province (après l'Alberta en 1976) à formuler une politique provinciale en matière de charbon, soulignant les possibilités d'emploi et de recettes fiscales que présentait l'industrie du charbon de la province. En 1978, la Saskatchewan a publié une politique semblable, insistant sur le rôle de plus en plus important de ses ressources houillères pour la satisfaction des besoins énergétiques futurs à l'intérieur et à l'extérieur de la province. En 1977, le gouvernement fédéral a présenté un premier exposé de la politique canadienne du charbon lors d'une conférence des ministres fédéral et provinciaux de l'Énergie à Ottawa. Des discussions avec des représentants des provinces et de l'industrie se sont poursuivies en 1977 et 1978 au sujet d'une politique nationale du charbon.

Deux importants programmes fédéraux-provinciaux ont évalué les ressources en charbon dans des provinces productrices très éloignées les unes des autres. Un programme commun a permis de terminer six forages au large des côtes de la Nouvelle-Écosse en 1977. Le programme s'est poursuivi en 1978 et 1979, des forages ayant alors été effectués dans le champ houiller de Sydney et au large des ports de Mabou et Sydney. Dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale, la Colombie-Britannique a étudié la possibilité d'exploiter des ressources houillères dans la région formant l'angle nord-est de la province. Une somme s'élevant à \$10 millions a été initialement prévue pour évaluer la géologie houillère, les besoins d'infrastructure, les questions écologiques, les besoins en main-d'œuvre et les questions d'hébergement se rattachant à la possibilité d'exploiter plusieurs terrains contenant du charbon cokéfiant.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont accru leur participation à la R-D. Des études portaient sur la conversion du charbon (liquéfaction), l'évaluation des ressources et des réserves, les techniques d'exploitation minière, les nouveaux procédés de combustion et d'autres sujets. De nouveaux travaux étaient prévus pour les années 80.

13.8 Uranium et énergie nucléaire

L'industrie canadienne de l'uranium a continué à prendre de l'expansion en 1977 et 1978 afin de répondre à ses engagements croissants au pays et à l'étranger. La production d'uranium en 1978 a été estimée à 6 750 t d'uranium élémentaire (U) contre 5 794 en 1977, en raison de l'accroissement chez les six producteurs canadiens. [Une tonne métrique d'uranium élémentaire (tonne d'U) = 1.2999 tonne courte d'oxyde d'uranium (U₃O₈)]. Les expéditions d'uranium effectuées par ces producteurs à partir des quantités produites et des stocks ont été estimées à 8 000 t d'une valeur de \$588 millions, dont quelque 55% provenaient de quatre producteurs de l'Ontario et le reste de deux producteurs de la Saskatchewan; les chiffres définitifs pour 1977 indiquaient